

# La station d'épuration marie-galantaise rénovée pour 4,5 millions fin prête

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION

20 janvier 2026



« Tout est là, sur le papier. Ce qu'on attend, maintenant, c'est que ça tienne dans le temps. » La réception définitive des travaux de la station d'épuration de Folle Anse, à Marie-Galante est programmée au 17 février prochain. Une visite de chantier préfectorale s'est déroulée le 16 janvier (photo ci-dessus). « La création d'une filière de traitement des boues et matières de vidange de l'île » est pensée pour « répondre aux obligations réglementaires tout en limitant l'impact financier pour la collectivité. » Mise en service en 2006, la station de Folle Anse est le principal équipement d'assainissement collectif du territoire.

Depuis plusieurs années, le traitement des sous-produits boues, graisses,

sables était défaillant. En 2022, la communauté de communes de Marie-Galante (CCMG), compétente en matière d'assainissement, a engagé une mission de maîtrise d'œuvre pour concevoir une unité capable de traiter l'ensemble des résidus produits sur l'île de 10 422 habitants.

À l'origine, l'estimation financière du projet, incluant études techniques et maîtrise d'œuvre, est arrêtée à 1,7 million d'euros. Mais lors de la consultation des entreprises seules deux offres sont déposées, pour des montants très supérieurs, autour de 4,2 et 4,5 millions d'euros.

Le coût global des travaux est couvert à 100 % par des subventions, sans reste à charge pour la CCMG. Le tour de table mobilise l'État au titre du Fonds Vert (2 226 500 €), l'Office français de la biodiversité (OFB), au titre du plan de relance (1 040 000 €), au titre de l'OFB - SIB (200 000 €), l'Office de l'eau de Guadeloupe (260 000 €). À ces montants s'ajoute un financement spécifique de la DEAL Guadeloupe, qui a pris en charge des équipements d'autosurveillance à hauteur de 35 875 euros.

Depuis le 1er janvier 2023, la gestion de l'assainissement est confiée à la société Karuker'O pour une durée de 10 ans. Le contrat inclut l'exploitation de la nouvelle filière de traitement des sous-produits.



La station d'épuration de Folle Anse à Marie-Galante en cours de finalisation, lors de la visite du 16 janvier. Coût des travaux : 4,5 millions d'euros. Photo : Préfecture de Guadeloupe